

Conditions générales de partenariat

Date d'entrée en vigueur : 26 juin 2020

1. Préambule

Lilo édite et exploite le moteur de recherche et l'application web Lilo qui permet le financement de projets sociaux et environnementaux (ci-après : le « **Site** »), en reversant 50 % de son chiffre d'affaires généré à des porteurs de projet (ci-après : les « **Porteurs de projet** »).

Les caractéristiques fonctionnelles et techniques du Site sont décrites à l'adresse <https://www.lilo.org/fr/>.

Les présentes conditions générales ont pour objet de définir les modalités et conditions du partenariat convenu entre Lilo et les Porteurs de projet (ci-après : le « **Partenariat** »), ainsi que de définir leurs droits et obligations dans ce cadre.

Elles constituent avec les éventuelles conditions particulières adressées au Porteur de projet un ensemble contractuel indissociable (ci-après : la « **Convention** »). En cas de contradiction, les conditions particulières prévalent sur les conditions générales.

2. Objet

Par les présentes, Lilo et le Porteur de projet conviennent de mettre en place un Partenariat dans le cadre duquel :

- Lilo permet au Porteur de Projet de financer son projet en lui reversant une partie du chiffre d'affaires généré par son moteur de recherche, et en lui donnant de la visibilité sur son Site pendant la durée de la Convention.
- A ce titre, Lilo permet au Porteur de projet d'être présent sur son Site, et met à sa disposition un certain nombre d'outils de communication afin de promouvoir son activité et mobiliser des utilisateurs pour soutenir son projet (ci-après : les « **Utilisateurs** »).
- Le Porteur de projet vient enrichir l'offre de Lilo en permettant aux Utilisateurs de financer gratuitement son projet référencé sur le Site.

3. Acceptation des conditions générales

L'acceptation des présentes conditions générales est matérialisée par une case à cocher par le Porteur de projet dans le formulaire d'inscription accessible sur le Site. Cette acceptation ne peut être que pleine et entière. Toute adhésion sous réserve est considérée comme nulle et non avenue.

4. Inscription du Porteur de projet

L'exécution du Partenariat nécessite que le Porteur de projet se soit inscrit sur le Site en proposant son projet (ci-après : le « **Projet** »), et en remplissant le formulaire prévu à cet effet.

Le Porteur de projet doit fournir l'ensemble des informations marquées comme obligatoires, choisir un identifiant (son adresse email) et un mot de passe, et cocher la case « *J'ai lu et j'accepte les conditions générales d'utilisation* ». Toute inscription incomplète ne sera pas validée.

Pour être acceptés par Lilo, les Projets doivent notamment respecter les critères mentionnés sur le Site.

Si son Projet est accepté, un mail de confirmation sera adressé au Porteur de projet.

L'inscription entraîne l'ouverture d'un compte à son nom (ci-après : le « **Compte** »), lui donnant accès à un espace personnel (ci-après : l'« **Espace Personnel** ») sur lequel il pourra créer sa fiche Projet, tenir à jour les informations et documents administratifs demandés par Lilo et suivre l'évolution de sa collecte

Le Porteur de projet garantit que toutes les informations mentionnées dans le formulaire d'inscription sont exactes, à jour et sincères, et ne sont entachées d'aucun caractère trompeur.

Le Porteur de projet s'engage à mettre à jour ces informations dans son Espace Personnel en cas de modifications, afin qu'elles correspondent toujours aux critères susvisés. La responsabilité de Lilo ne saurait notamment être engagée si les informations bancaires du Porteur de projet n'étaient pas à jour ou valides.

Le Porteur de projet peut accéder à tout moment à son Espace Personnel après s'être identifié à l'aide de son identifiant de connexion ainsi que de son mot de passe.

Le Porteur de projets s'engage à utiliser personnellement et à ne permettre à aucun tiers de les utiliser à sa place ou pour son compte, sauf à en supporter l'entière responsabilité.

Il est pareillement responsable du maintien de la confidentialité et de la sécurité de son identifiant et de son mot de passe, tout accès à l'aide de ces derniers étant réputé effectué par lui. Le Porteur de projet doit immédiatement contacter Lilo s'il remarque que son Compte a été utilisé à son insu. Il reconnaît à Lilo le droit de prendre toutes mesures appropriées en pareil cas.

5. Description des Services

Une fois inscrit, le Porteur de projet a accès aux services proposés par Lilo, sous une forme et selon les fonctionnalités et moyens techniques que Lilo juge les plus appropriés.

Lilo permet aux Utilisateurs de gagner une goutte d'eau à chaque recherche effectuée par le biais du moteur de recherche.

L'Utilisateur choisit ensuite le(s) Projet(s) au(x)quel(s) il souhaite contribuer, répartissant ainsi les gouttes d'eau qu'il a collectées.

Lilo convertit ensuite le nombre total de gouttes d'eau collectées à titre de contrepartie financière pour chaque Porteur de projet.

Chaque Porteur de projet a accès à un tableau de bord personnalisé (ci-après : « le **Tableau de bord** »), regroupant différentes informations qui reflètent son activité et notamment :

- Ses informations de profil ;
- Le nombre de gouttes d'eau collectées ;
- Et toute autre information et statistique que Lilo jugera pertinente.

6. Conditions financières

• Obligations financières de Lilo

Afin de le soutenir dans la réalisation de son Projet, et en contrepartie de sa présence sur le Site et du droit associé d'utilisation de son logo et/ou de sa marque, Lilo verse au Porteur de Projet une contribution correspondant à 50 (cinquante) % des recettes publicitaires liées au moteur de recherche de Lilo, qui lui sont redistribués au prorata des gouttes d'eau qu'il aura reçues des Utilisateurs.

• Modalités de versement

La contribution de Lilo est reversée mensuellement au Porteur de projet à partir de 100 (cent) € collectés, par virement sur un compte bancaire européen, selon les informations renseignées par le Porteur de projet dans

son Espace Personnel, dans un délai de 3 (trois) mois à terme échu.

Lilo émet la facture correspondante, émise au nom et pour le compte du Porteur de projet.

La responsabilité de Lilo ne saurait être engagée si le virement ne peut être effectué en raison d'une erreur du Porteur de projet dans la saisie de ses informations bancaires, ou d'un défaut de mise à jour.

Dans ce cas, les éventuels frais bancaires seront refacturés au Porteur de projet et déduits des sommes qui lui seront prochainement versées par Lilo.

Si le compte bancaire du Porteur de projet est clôturé, Lilo se réserve le droit de supprimer son Projet du Site et de reverser les commissions qui lui sont dues aux Projets d'autres Porteurs de projet, au prorata des gouttes d'eau attribuées par les Utilisateurs à la date de versement des fonds.

7. Convention de preuve

Le Porteur de projet reconnaît et accepte expressément que les données recueillies sur le Site et les équipements informatiques de Lilo font foi de la réalité des opérations intervenues dans le cadre des présentes.

Le Porteur de projet peut accéder à ces données dans son Espace Personnel.

8. Mise en œuvre du Partenariat

Chacune des parties s'engage, pour ce qui la concerne, à respecter les obligations qui suivent.

- **Obligations de Lilo**

Lilo s'engage à exécuter le présent Partenariat avec diligence et selon les règles de l'art, étant précisé qu'il pèse sur elle une obligation de moyens, à l'exclusion de toute obligation de résultat, ce que les Porteurs de projet reconnaissent et acceptent expressément.

Lilo s'engage à publier régulièrement sur les sommes collectées par chaque Porteur de projet.

Lilo s'engage à verser mensuellement au Porteur de projet les sommes prévues à l'article « conditions financières ».

Lilo s'engage à faire ses meilleurs efforts pour aider le Porteur de projet à promouvoir son Projet. Toutefois Lilo n'offre aucune garantie quant à un quelconque volume de gouttes d'eau qui serait généré par son moteur de recherches.

Lilo s'engage à garder strictement confidentielles les données à caractère personnel dont elle serait destinataire dans le cadre du Partenariat et à prendre toutes mesures nécessaires pour assurer la sécurité et la confidentialité de ces données.

Lilo s'interdit de réutiliser tout ou partie de ces données sous quelque forme que ce soit et de les détourner de leur finalité à savoir l'exécution du Partenariat.

Lilo s'interdit ainsi notamment d'utiliser ces données à des fins de prospection ou de sollicitation commerciale.

Lilo s'engage à faire ses meilleurs efforts pour assurer la sécurité du Site, la responsabilité de Lilo ne saurait toutefois être engagée en cas d'introduction malveillante sur l'Espace Personnel réservé au Porteur de projet, dès lors qu'il n'est pas démontré que les mesures de sécurité qu'elle a mises en place étaient gravement défaillantes.

Lilo ne garantit pas au Porteur de projet que le Site et son moteur de recherche, soumis à une recherche constante pour en améliorer notamment la performance et le progrès, seront totalement exempts d'erreurs, de

vices ou défauts. En tout état de cause, Lilo se réserve la faculté d'interrompre momentanément l'accès au Site pour des raisons de maintenance.

De même, Lilo ne saurait être tenue responsable des difficultés ou impossibilités momentanées d'accès au Site qui auraient pour origine des circonstances qui lui sont extérieures en raison d'un cas de force majeure, ou encore qui seraient dues à des perturbations des réseaux de télécommunication.

• **Obligations du Porteur de projet**

Pour accompagner et soutenir le financement de son Projet sur le Site, le Porteur de Projet s'engage à communiquer et informer sa communauté d'adhérents et de sympathisants de l'existence du présent Partenariat.

Cette communication pourra prendre diverses formes, suivant les canaux de communication habituellement privilégiés par le Porteur de Projet. A titre d'exemple :

- Rédaction d'un article présentant Lilo si blog existant,
- Mise en avant de cet article sur le site internet du Porteur de projet,
- Communication via les réseaux sociaux (Facebook, Twitter),
- Communication par mail (envoi d'un mail dédié ou envoi via la newsletter),
- Présence de Lilo sur la page du site web via un widget sur le côté du site par exemple,
- Toute autre forme de communication digitale ou matérielle que le Porteur de projet considérera comme pertinente dans le cadre du Partenariat.

Pour se faire, Lilo mettra à disposition du Porteur de Projet un « kit de communication » accessible directement dans son Espace Personnel. Ce kit comprend la possibilité pour le Porteur de projet d'utiliser un lien partenaire.

Lorsque le Porteur de projet communique le lien partenaire recommandé, les gouttes d'eau de l'Utilisateur sont automatiquement attribuées par défaut à son Projet.

Le Porteur de projet s'engage à fournir à Lilo tous les documents, éléments, données et informations nécessaires à la réalisation du Partenariat. Plus généralement, le Porteur de projet s'engage à coopérer activement avec Lilo et notamment avec son personnel dédié en vue de la bonne exécution du Partenariat.

Le Porteur de projet est seul responsable des documents, éléments, données, informations et contenus qu'il fournit à Lilo. Il garantit à Lilo qu'il est habilité à lui fournir ces documents, éléments, données, informations et contenus et qu'il dispose de tous les droits et autorisations nécessaires à leur exploitation dans le cadre du Partenariat.

Le porteur de Projet s'engage à ne pas fausser le volume de gouttes d'eau collectées en effectuant de fausses recherches par le biais du moteur de recherches Lilo ou par toute action diligentée de mauvaise foi qui pourrait lui attribuer illégitimement des gouttes d'eau.

Le Porteur de projet est seul responsable du bon accomplissement de toutes les formalités notamment administratives, fiscales et/ou sociales et de tous les paiements de cotisations, taxes ou impôts de toutes natures qui lui incombent le cas échéant en relation avec son utilisation du Site. La responsabilité de Lilo ne pourra en aucun cas être engagée à ce titre.

Le Porteur de projet est seul responsable des contenus de toute nature (rédactionnels, graphiques, audios, audiovisuels ou autres) publiés sur le Site (ci-après : les « **Contenus** »).

Il garantit à Lilo qu'il dispose de tous les droits et autorisations nécessaires à la diffusion de ces Contenus.

A cet égard, le Porteur de projet s'engage à garantir Lilo contre toute réclamation ou action en justice (formée par des tiers) invoquant une violation (présumée) des droits de propriété intellectuelle appartenant à un tiers ou de tous autres droits liés aux Contenus publiés sur le Site, ou bien encore contre une action en justice reposant sur tout autre fondement.

Le Porteur de projet s'engage en outre à ce que lesdits Contenus soient licites, ne portent pas atteinte à l'ordre public, aux bonnes mœurs, n'enfreignent aucune disposition législative ou réglementaire et plus généralement, ne soient aucunement susceptibles de mettre en jeu la responsabilité civile ou pénale de Lilo.

Le Porteur de projet s'interdit ainsi de diffuser, notamment et sans que cette liste soit exhaustive :

- des Contenus pornographiques, obscènes, indécents, choquants ou inadaptés à un public familial, diffamatoires, injurieux, violents, racistes, xénophobes ou révisionnistes,
- des Contenus contrefaisants,
- des Contenus attentatoires à l'image d'un tiers,
- des Contenus mensongers, trompeurs ou proposant ou promouvant des activités illicites, frauduleuses ou trompeuses,
- des Contenus nuisibles aux systèmes informatiques de tiers (tels que virus, vers, chevaux de Troie, etc.),
- et plus généralement des Contenus susceptibles de porter atteinte aux droits de tiers ou d'être préjudiciables à des tiers, de quelque manière et sous quelque forme que ce soit.

De même le Porteur de projet est seul responsable de la conduite de son activité.

Le Porteur de projet s'engage à faire un usage strictement personnel de son Compte. Il s'interdit en conséquence de céder, concéder ou transférer tout ou partie de ses droits ou obligations au titre des présentes à un tiers, de quelque manière que ce soit.

Le Porteur de projet reconnaît que le présent Partenariat lui offre une solution supplémentaire, non alternative, de récolter des fonds pour son Projet, et que cette solution ne saurait se substituer aux autres moyens dont il peut disposer par ailleurs pour atteindre les mêmes objectifs.

Le Porteur de projet s'engage à informer Lilo en cas de cessation du Projet ou en cas de cessation d'activité.

Il s'engage en outre à informer Lilo en cas de cession de son Projet à une société tiers, et à lui communiquer ses coordonnées le cas échéant.

Le Porteur de projet est informé et accepte que son Projet ne soit plus référencé sur le Site, dans l'attente de la validation par Lilo de sa nouvelle structure.

9. Sanctions des manquements

En cas de manquement à l'une quelconque des dispositions des présentes conditions générales, ou plus généralement, d'infraction aux lois et règlements en vigueur par un Porteur de projet, Lilo se réserve le droit de prendre toute mesure appropriée et notamment de :

- Supprimer le Projet du Site en cas de doute sur la légitimité du Porteur de projet, ou de mise en cause par un Utilisateur ou par un tiers,
- Suspendre, supprimer ou empêcher l'accès au Site du Porteur de projet, auteur du manquement ou de l'infraction, ou y ayant participé,
- supprimer tout contenu mis en ligne sur le Site,
- publier sur le Site tout message d'information que Lilo jugera utile,
- avertir toute autorité concernée,
- engager toute action judiciaire.

En cas de suppression du Compte du Porteur de projet pour manquement grave, Lilo se réserve le droit de ne pas lui verser le solde de ses commissions, et de le reverser aux autres Projets présents sur le Site.

10. Propriété intellectuelle

- Les systèmes, logiciels, structures, infrastructures, bases de données et contenus de toute nature (textes, images, visuels, musiques, logos, marques, base de données, etc ...) exploités par Lilo au sein

du Site et de son moteur de recherche sont protégés par tous droits de propriété intellectuelle ou droits des producteurs de bases de données en vigueur. Tous désassemblages, décompilations, décryptages, extractions, réutilisations, copies et plus généralement, tous actes de reproduction, représentation, diffusion et utilisation de l'un quelconque de ces éléments, en tout ou partie, sans l'autorisation de Lilo sont strictement interdits et pourront faire l'objet de poursuites judiciaires.

- Aux fins de la présente Convention et pour une durée limitée à sa durée, chacune des parties concède à l'autre un droit d'utilisation sur ses marques et logos. Ce droit, non exclusif et incessible est indispensable pour l'exécution du Partenariat, notamment pour publier le Projet sur le Site ou pour permettre au Projet de mettre en place des actions de communication sur sa présence sur Lilo.

11. Autorisation de diffusion des témoignages du Porteur de projet

Pendant la durée du Partenariat, les Porteurs de projet autorisent Lilo à utiliser les témoignages qu'ils publient sur le Site ou sur les réseaux sociaux (ci-après : les « **Témoignages** ») pour la promotion du Site, selon les modalités suivantes :

- Ils consentent à ce que leurs Témoignages soient diffusés à titre gracieux par Lilo sur ses réseaux sociaux et/ou sur son Site, ainsi que sur tous autres sites internet français ou étrangers, édités par toutes sociétés avec lesquelles Lilo a des accords,
- Ils consentent à ce que leurs Témoignages soient diffusés par Lilo par tout moyen et sur tout support aux fins de promotion du Site,
- Ils acceptent que leurs Témoignages soient traduits en toutes langues,
- Ils reconnaissent et acceptent que les Témoignages pourront faire l'objet de modifications, notamment quant à leur cadrage, leur format et leurs couleurs, ainsi que d'altérations ou de dégradations dans leur qualité, en fonction des contraintes techniques du Site ou du moteur de recherches,
- Ils renoncent à demander à Lilo une quelconque rémunération, redevance, indemnité ou compensation financière à ce titre.

12. Données à caractère personnel

Chacune des parties s'engage à respecter, chacune pour ce qui la concerne, la réglementation en vigueur applicable au traitement de données à caractère personnel, notamment la loi n° 71-17 du 6 Janvier 1978 (ci-après : la « **Loi Informatique et Libertés** ») et le Règlement Européen 2016/679 du 27 avril 2016 (ci-après : le « **RGD** »).

Lilo pratique une politique de protection des données personnelles dont les caractéristiques sont explicitées dans le document intitulé « Charte relative à la protection des données à caractère personnel », dont le Porteur de projet est expressément invité à prendre connaissance.

13. Confidentialité

Chacune des parties s'engage à garder strictement confidentiels tous les documents et informations de nature juridique, commerciale, industrielle, stratégique, technique ou financière relatifs à l'autre partie ou détenus par celle-ci dont elle aurait eu connaissance à l'occasion de la conclusion et de l'exécution de la présente Convention et à ne pas les divulguer sans l'accord écrit préalable de l'autre partie.

Cette obligation ne s'étend pas aux documents et informations :

- dont la partie qui les reçoit avait déjà connaissance ;
- déjà publics lors de leur communication ou qui le deviendraient sans violation du présent accord ;
- qui auraient été reçus d'un tiers de manière licite ;
- dont la communication serait exigée par les autorités judiciaires, en application des lois et règlements ou en vue d'établir les droits d'une partie au titre de la présente Convention.

Cette obligation de confidentialité s'étend à l'ensemble des employés, collaborateurs, stagiaires, dirigeants et mandataires des parties ainsi qu'à leurs conseils affiliés et cocontractants, auxquels ne pourront être transmis des documents ou informations confidentielles que s'ils sont tenus à la même obligation de confidentialité que celle prévue aux présentes.

Celle-ci continuera à produire ses effets pendant les 3 (trois) ans suivant la fin des relations entre les parties.

14. Intuitu Personae

La présente Convention est réputée avoir été conclue en considération de la personne des parties et de ce fait, celles-ci ne délégueront et ne céderont aucun des droits au titre de la présente Convention, ni ne confieront à un tiers l'exécution de tout ou partie de leurs obligations, sans l'accord préalable et écrit de l'autre partie.

15. Durée du Partenariat

Le Partenariat est souscrit pour une durée indéterminée.

Le Porteur de projet peut demander à se désinscrire du Site, par tout moyen écrit et notamment par email adressé à Lilo.

Sa désinscription entraîne la suppression de son Compte, dans un délai maximum de 3 (trois) mois à compter de sa demande, ainsi que celle de son Projet qui ne sera plus mentionné sur le Site ou sur le moteur de recherche Lilo.

Lilo se réserve par ailleurs le droit de fermer et supprimer tout Compte qui resterait inactif pendant une durée continue de 6 mois, ou dans le cas où le Projet du Porteur de projet ne remplirait plus les différents critères mentionnés sur son Site.

16. Modifications

Lilo se réserve la faculté de modifier à tout moment les présentes conditions générales.

Le Porteur de projet sera informé de ces modifications par tout moyen utile.

Le Porteur de projet qui n'accepte pas les conditions générales modifiées doit se désinscrire selon les modalités prévues à l'article « Durée du Partenariat ».

Tout Porteur de projet qui a recours au Site postérieurement à l'entrée en vigueur des conditions générales modifiées est réputé avoir accepté ces modifications.

17. Loi applicable et juridiction

Les présentes conditions générales sont régies par la loi française.

En cas de litige entre les parties concernant sa validité, son interprétation ou son exécution, les parties s'efforceront de régler leur différend à l'amiable. A défaut d'accord amiable dans les 30 (trente) jours suivant la première notification adressée par tout moyen écrit par une partie à l'autre concernant le différend concerné, celui-ci sera soumis à la compétence exclusive des tribunaux de Paris (France), sauf règles de procédure impératives contraires.